

COMMUNIQUE CLIENTELE

Chers Clients,

En raison de la prochaine revalorisation de la tarification de nos correspondants bancaires pour les virements internationaux OUR (l'émetteur du paiement choisit de prendre à sa charge l'ensemble des frais, la Banque de l'Habitat de Côte d'Ivoire (**BHCI**) porte à votre connaissance que nos commissions pour ce service connaîtront une légère évolution à compter du **1^{er} Aout 2020**.

Ci-dessous les montants des commissions qui entrent en vigueur à partir du **1^{er} Aout 2020**.

MONTANT A TRANSFERER (EURO)	ANCIENNE COMMISSIONS HT OUR APPLIQUEES (XOF)	NOUVELLE COMMISSIONS HT OUR APPLIQUEES A PARTIR DU 1ER AOUT 2020 (XOF)
1 à 5 000	50 604 à 95 356	56 104 à 100 856
De 5 001 à 12 500	95 367 à 178 991	100 867 à 192 191
De 12 501 à 25 000	179 002 à 323 882	192 202 à 338 182
De 25 001 à 50 000	329 393 à 608 163	338 193 à 616 963
De 50 001 à 200 000	635 675 à 2 308 354	635 675 à 2 308 354
De 200 001 à 900 000	2 308 365 à 10 114 242	2 311 665 à 10 117 542
Supérieur à 900 001	10 114 253	10 131 853

Merci pour votre compréhension.

La Direction Générale